

# **Edition 2026**



**Votre centre de gestion, par l'intermédiaire du service de médecine préventive et du service hygiène & sécurité, vous accompagne dans la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.**

## **CATALOGUE**

**Actions & Sensibilisations  
de prévention**

**Ambiances physiques et chimiques**

**Ergonomie au poste de travail**

**Santé & Travail**

**Action "sur mesure"**

**Catalogue + Fiche  
d'inscription** présents sur  
notre site internet  
[www.cdg90.fr](http://www.cdg90.fr)

Rubrique Sécurité & Santé au  
travail –  
Formations et sensibilisations

Les services de santé au travail ou de médecine préventive ont pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Le secteur de la médecine préventive connaît de multiples évolutions ces dernières années, dont la dernière en date, le décret n° 2022-551 du 13 avril 2022 relatif aux services de médecine de prévention dans la fonction publique territoriale. Nous sommes passés d'une approche individuelle à une approche collective.

Dans le cadre de sa mission de conseil et d'appui auprès des établissements de la fonction publique, le Centre de Gestion du Territoire de Belfort propose des actions de sensibilisation portant sur différentes thématiques de prévention (bruit, travail sur écran, gestes et postures, bien-être au travail ...).

Ces actions s'intègrent dans le premier Plan de Santé au Travail de la Fonction Publique 2022/2025, qui a pour objectif de répondre aux principaux enjeux pour les employeurs territoriaux et d'état en matière de santé au travail :

- Développer le dialogue social et le pilotage de la santé au travail
- Prioriser la prévention primaire et développer la culture de prévention
- Favoriser l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail
- Prévenir la désinsertion professionnelle
- Renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention

Ce premier plan nous permet, au-delà de la visite médicale obligatoire, d'intégrer une nouvelle dynamique afin d'améliorer la prévention des risques professionnels dans les collectivités et ainsi limiter la survenance d'accidents et d'incidents au travail.

Toujours dans cette optique de préserver la santé et assurer la sécurité des agents dans leur établissement, nous vous proposons également de bénéficier de prestations « sur-mesure » pour des actions ciblées sur une thématique ou un secteur d'activité en particulier.

Agir ensemble pour la prévention c'est apporter l'équilibre entre la santé mentale, physique et les tâches de travail que réalisent tous les jours les agents de la fonction publique territoriale.

# Nos actions et ateliers de prévention

*Les professionnels de santé du service de médecine préventive, accompagnés de l'équipe pluridisciplinaire du CDG90 peuvent vous conseiller et s'associer à votre démarche de prévention.*

Liste non exhaustive. Il est également possible de construire avec vous des sensibilisations sur mesure, adaptées à vos besoins.



## Ambiances physiques et chimiques

- ✖ Jamais sans mes équipements de protection individuelle (E.P.I)



## Ergonomie au poste de travail

- ✖ Gestes et postures : Protégeons nous en adoptant les bonnes postures et en réalisant des échauffements/étirements - AGENTS POLYVALENTS DES SERVICES TECHNIQUES
- ✖ Gestes et postures : Protégeons nous en adoptant les bonnes postures et en réalisant des échauffements/étirements - ENTRETIEN DES LOCAUX
- ✖ Gestes et postures : Protégeons nous en adoptant les bonnes postures et en réalisant des échauffements/étirements - CRECHE, ATSEM ET ANIMATION



## Santé & Travail

- ✖ Maladies cardiovasculaires en milieu professionnel



## Action "sur mesure"



# Equipement Protection Individuelle

Jamais sans mes EPI !

**42€ / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non



## Objectifs

- ✖ Permettre aux agents de connaitre l'importance des équipements de protection individuelle.
- ✖ Connaitre la réglementation relative à ces équipements.



## Programme

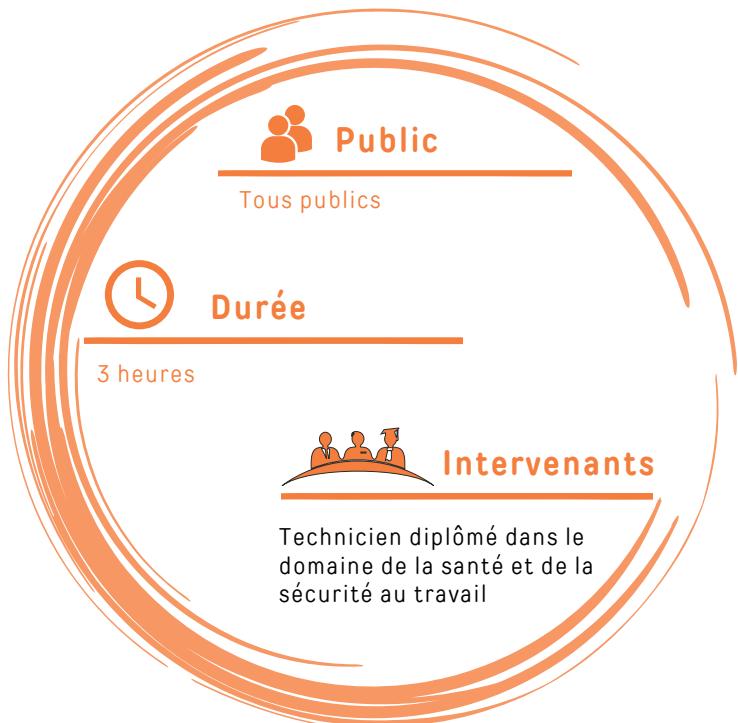
30 avril 2026  
de 13h30 à  
16h30

- ✖ Connaitre les différents équipements de protection individuelle.
- ✖ Connaitre la réglementation autour de ces équipements : obligation de l'employeur / de l'agent.
- ✖ Savoir quand et comment les utiliser



## Les +

- Session basée sur des échanges
- Echanges de pratiques .
- Apprentissage par le jeu.
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)

Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€ - aller/retour)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements



# Gestes & Postures au travail

AGENTS POLYVALENTS DES SERVICES TECHNIQUES



## Objectifs

- ✖ Connaitre les risques liés à la manutention et leurs conséquences sur la santé.
- ✖ Découvrir les gestes et postures de travail adaptés pour limiter le risque de survenance d'un accident et/ou de maladie.
- ✖ Découvrir des échauffements/étirements à réaliser au travail pour limiter le risque de survenance d'un accident et/ou de maladie.

**42€ / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non

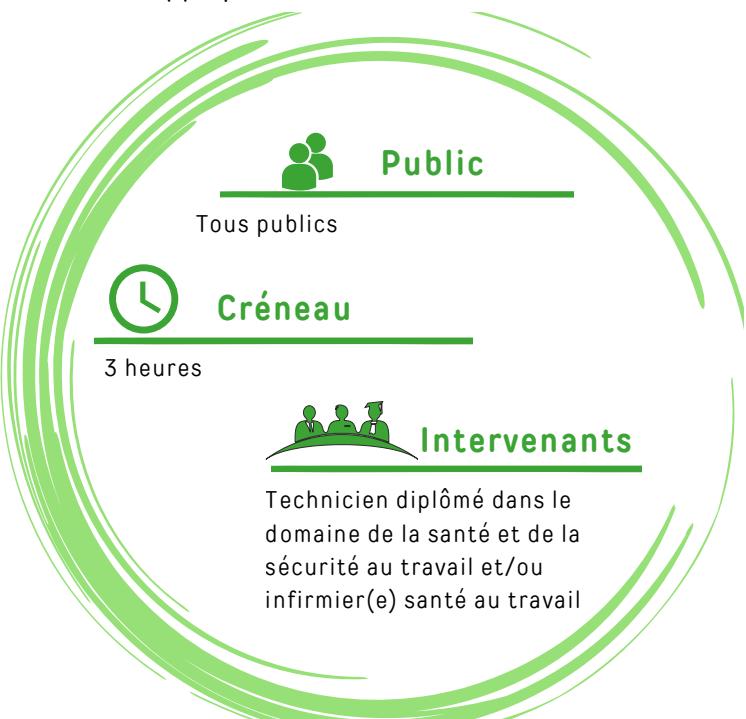


## Programme

16 septembre  
2026 de 9h à  
12h00

- ✖ Identifier les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail.
- ✖ Connaitre les conséquences des mauvaises postures sur la santé.
- ✖ Connaitre les postures de moindre inconfort.
- ✖ Connaitre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et limiter les risques liés aux manutentions manuelles occasionnelles en les appliquant

**Participants**  
5 à 12 personnes



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€ - aller/retour)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements



# Gestes & Postures au travail

AGENTS D'ENTRETIEN



## Objectifs

- ✖ Connaitre les risques liés à la manutention et leurs conséquences sur la santé.
- ✖ Découvrir les gestes et postures de travail adaptés pour limiter le risque de survenance d'un accident et/ou de maladie.
- ✖ Découvrir des échauffements/étirements à réaliser au travail pour limiter le risque de survenance d'un accident et/ou de maladie.

**42€ / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non

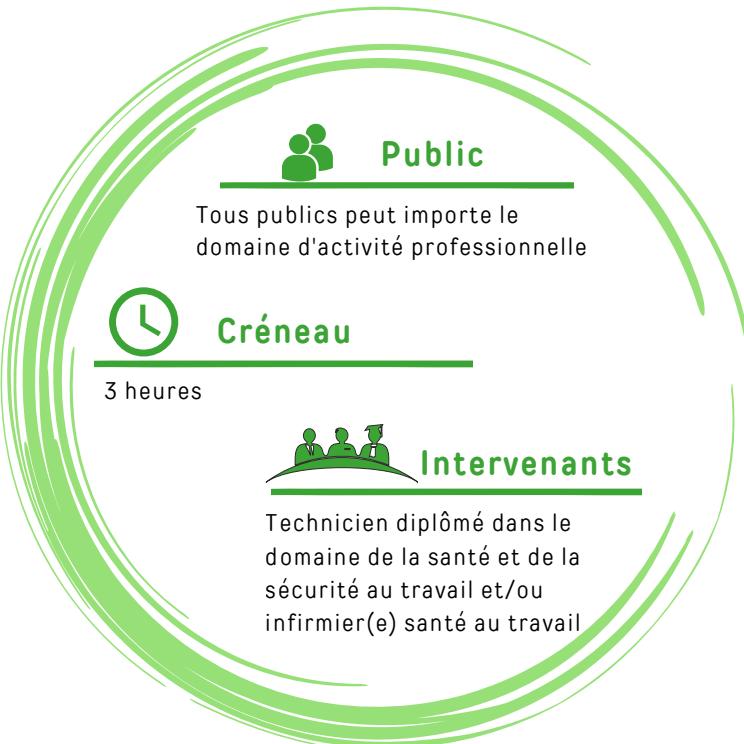


## Programme

- ✖ Identifier les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail.
- ✖ Connaitre les conséquences des mauvaises postures sur la santé.
- ✖ Connaitre les postures de moindre inconfort.
- ✖ Connaitre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et limiter les risques liés aux manutentions manuelles occasionnelles en les appliquant



- Session basée sur des échanges et animations ludiques.
- Echange de pratiques.
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€ - aller/retour)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements



# Gestes & Postures au travail

CRECHE, ATSEM, ANIMATION



## Objectifs

- ✖ Connaitre les risques liés à la manutention et leurs conséquences sur la santé.
- ✖ Découvrir les gestes et postures de travail adaptés pour limiter le risque de survenance d'un accident et/ou de maladie.
- ✖ Découvrir des échauffements/étirements à réaliser au travail pour limiter le risque de survenance d'un accident et/ou de maladie.

**42€ / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non

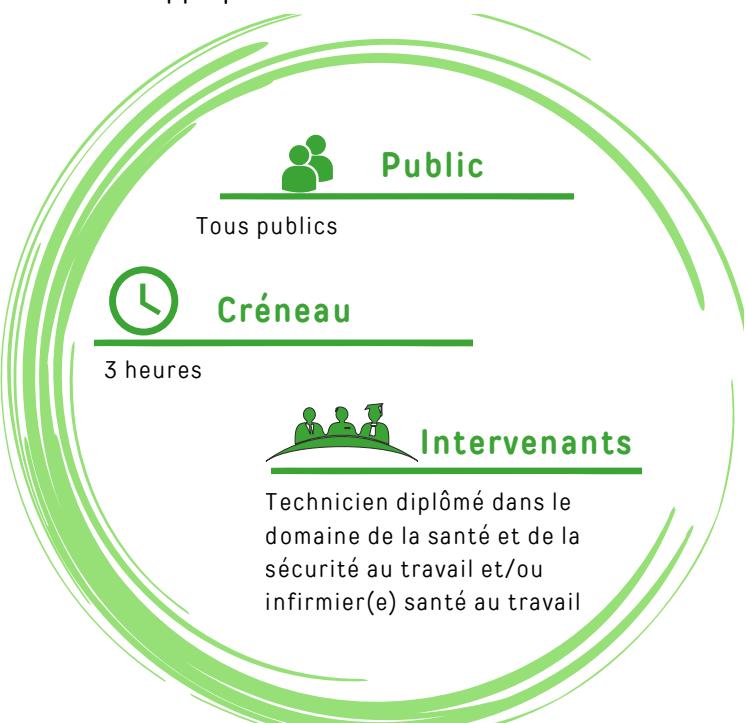


## Programme

10 avril 2026  
de 9h à 12h

- ✖ Identifier les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail.
- ✖ Connaitre les conséquences des mauvaises postures sur la santé.
- ✖ Connaitre les postures de moindre inconfort.
- ✖ Connaitre les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et limiter les risques liés aux manutentions manuelles occasionnelles en les appliquant

**Participants**  
5 à 12 personnes



Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€ - aller/retour)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements



# Maladies cardiovasculaires en milieu professionnel



## Objectifs

- ✖ Découvrir les maladies cardiovasculaires et les facteurs de risque
- ✖ Réduire les facteurs de risque
- ✖ Prévenir grâce à la prévention

**42 € / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non



## Programme

30 juin 2026  
de 9h à 12h

- ✖ Définir les maladies cardiovasculaires
- ✖ Connaitre les facteurs de risques et les conséquences pour l'organisme
- ✖ Prévenir grâce à la prévention
- ✖ Atelier « bonne hygiène de vie »



## Les +

- Rencontre conviviale basée sur des échanges.
- Echanges avec divers professionnels
- Ateliers d'animations divers
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.

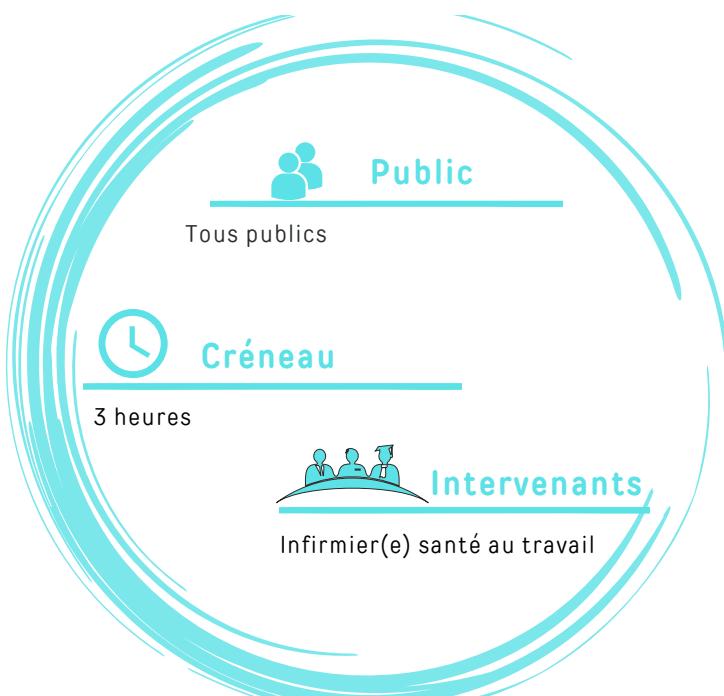


Envoyer votre demande en précisant la thématique sélectionnée, le nom de votre structure à l'adresse suivante : [preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€ - aller/retour)
- du centre de gestion, regroupant divers agents de différents établissements



# Action "sur mesure"

En complément de ces sensibilisations, le service de médecine préventive et hygiène & sécurité du centre de gestion vous offre la possibilité de mettre en place des actions sur mesure adaptées à votre collectivité.

Quelques exemples de thèmes pouvant être réalisés :



## Saisonnier /Agents du Service de Remplacement & prévention

- Savoir utiliser les équipements de protection collective et individuelle.
- Permettre aux agents d'être capable d'identifier les principaux risques auxquels ils sont exposés à leur poste de travail ainsi que de les connaître.
- Visite d'information et de prévention (VIP) pour les saisonniers.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits ! Nous concevrons une sensibilisation personnalisée adaptée à vos besoins.

## Modalités



### Possibilité d'effectuer cet atelier au sein :

- de votre collectivité (ajouter les frais de déplacement 50€)
- du centre de gestion



Animée par une technicienne et/ou une infirmière diplômée dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail



Envoyer votre demande en précisant la thématique souhaitée à l'adresse suivante :  
[preventionsensi@cdg90.fr](mailto:preventionsensi@cdg90.fr)



**75€ / agent**  
Pour toutes  
collectivités affiliées  
ou non

## Les +

- Session basée sur des échanges
- Echanges de pratiques .
- Apprentissage par le jeu.
- Mise à disposition de plaquettes d'informations.

# Le Pôle Santé et Sécurité au travail du CDG90

**vous conseille et vous accompagne dans la mise en place de mesures de prévention adaptées à votre activité.**

## Spécialisé en médecine préventive

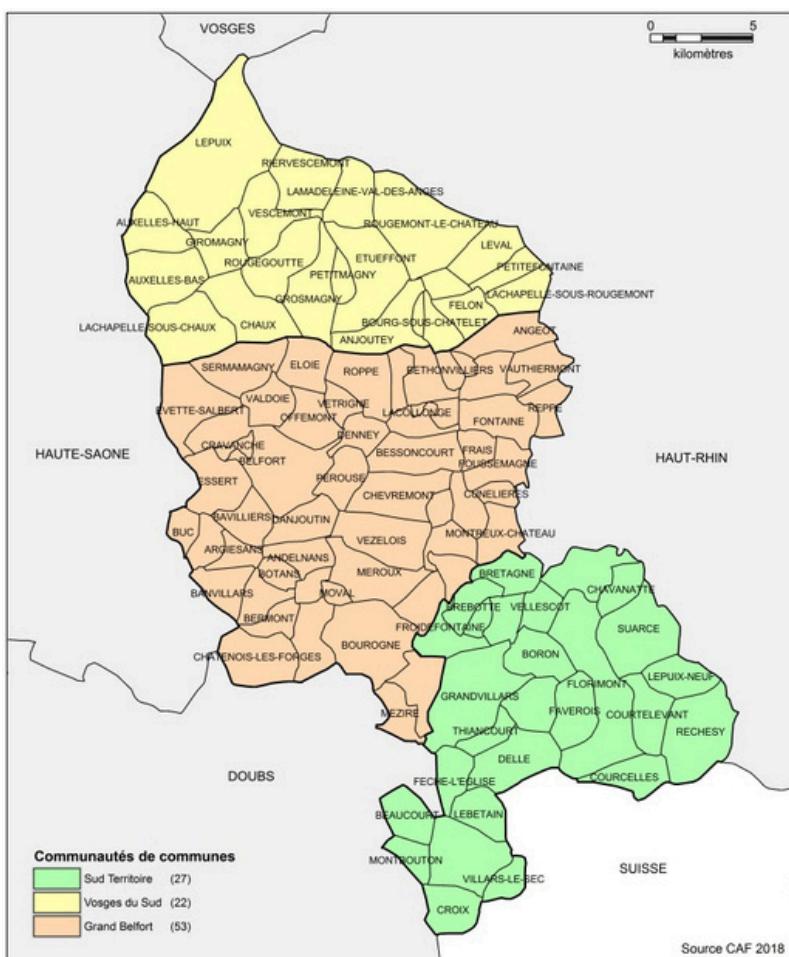
Il a pour mission de préserver l'état de santé de vos agents, de lutter contre les accidents de travail et d'améliorer le cadre et les conditions de travail au quotidien dans votre structure. L'équipe pluridisciplinaire du CDG vous accompagne et vous conseille dans de nombreux domaines :

- Prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles;
- Amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail;
- Suivi individuel de l'état de santé des agents;
- Aide à l'évaluation des risques professionnels.

## Organisé en équipe pluridisciplinaire

L'organisation en équipe pluridisciplinaire permet aux médecins de prévention de s'appuyer sur les compétences d'assistantes médicales, d'infirmières, d'une conseillère en prévention & ergonome, d'une psychologue du travail et d'une conseillère dans le maintien dans l'emploi. Ainsi l'équipe peut assurer ses missions auprès des établissements et des agents.

## Notre secteur d'intervention



Ce catalogue est actualisé chaque année.  
Il est non exhaustif.

La dernière version se trouve sur notre site internet [www.cdg90.fr](http://www.cdg90.fr)



## Nous contacter

Pour chaque inscription ou demande d'informations, merci d'envoyer votre demande à l'adresse mail indiquée en bas de chaque thématique, en précisant vos coordonnées et le nom de votre structure.